

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU SUD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE MA'AN

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

PUBLIQUES

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

SOUTH REGION

\*\*\*\*\*

VALLEE DU NTEM DIVISION

\*\*\*\*\*

MA'AN COUNCIL

\*\*\*\*\*

GENERAL SECRETARIAT

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDERS BOARDS COMMISSION

\*\*\*\*\*



**PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-  
MA'AN/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE RURAL EQUIPES  
DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MA'AN,  
DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

Le Maire de la Commune de Ma'an, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ma'an, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées en deux lots.

LOT N°	PROJETS
1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe type rural équipé à l'école publique de NSENGOU
2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe type rural équipé à l'école publique d'ENDEDEM

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des travaux de construction des blocs de deux (02) salles de classe type rural équipé dans certaines écoles primaires publiques de la Commune de Ma'an, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

### 2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent appel d'offres, comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES
  - Etudes et installation du chantier ;
  - Débroussaillage du site
- TERRASSEMENT
  - Nivellement et décapage de la plateforme ;
  - Implantation de l'ouvrage ;
  - Fouilles en puits pour poteaux en bois ;
  - Remblais de terre
- FONDATIONS
  - Béton de propreté ;
  - Béton armé pour semelles, poteaux et chainages
  - Dallage (ép. 8 cm)
- MACONNERIE - ELEVATION
- CHARPENTE - COUVERTURE ET PLAFOND
- MENUISERIE METALLIQUE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- VRD
- EQUIPEMENT EN TABLES BANCS, BUREAUX ET CHAISE DES MAITRES



### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des Travaux Publics.

**Il ne sera attribué qu'un seul lot par soumissionnaire**

### 4. Financement :

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022.

**Lot1** : Imputation : \_\_\_\_\_, Autorisation de dépense : \_\_\_\_\_ Le coût du projet est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA**

**Lot2** : Imputation : \_\_\_\_\_, Autorisation de dépense : \_\_\_\_\_ Le coût du projet est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA**

#### 5. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois** pour chaque lot.

#### 6. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le **Maire de la Commune de Ma'an**.

#### 7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'appui au lancement des appels d'offres de la Commune de Ma'an.

#### 8. Retrait et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service Interne de Gestion Administrative des marchés Publics de la commune de Ma'an**, tél. : **694 58 20 37** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la commune de Ma'an, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télex, E-mail

#### 9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au **Service Interne de Gestion Administrative des marchés Publics de la commune de Ma'an** au plus tard le **31 Mars 2022 à 12 heures 30 minutes**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/C-MA'AN/CIPM/2022 DU 04/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE TYPE RURAL EQUIPES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.**

Lot N° ...

*« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

#### 10. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de trois **quatre cent mille (400 000) FCFA**, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les **coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 11. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le **31 Mars 2022 à 13heures 30 minutes** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ma'an.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

### 12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. Dossier administratif incomplet ou non conforme sous réserve de l'application Article 92 alinéa 9 du code des marchés publics ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
5. Absence du sous détail d'un prix unitaire ;
6. Offre financière incomplète ou non conforme ;
7. Absence des références similaires dans le domaine du BTP (bâtiment et travaux publics) ;



En cas de groupement d'entreprises, La nature du groupement (conjoint ou solidaire) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement solidaire, les cotraitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

Le mandataire devra vérifier au moins 50 % des critères essentiels, ce n'est que par la suite que le cumul des références, du matériel et du personnel sera effectué.

### 12.2 Critères essentiels

N°	Activités	Appréciation Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Moyens techniques et matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie (calendrier, délais, planning des travaux)	
E)	Capacité financière	
F)	Visite de site (photographie, signatures, ...)	

## 13. Attribution du marché

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

#### 14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Interne de Gestion Administrative des marchés Publics de la commune de Ma'an, Tel : 694 58 20 37 / 699 37 84 98

Ma'an, le 04 MARS 2022

Le Maire  
(Maître d'ouvrage)

#### Ampliations :

- MINMAP/DDVNT
- ARMP/SUD
- P/CIPM
- SIGAMP.



*Messie Mamy Remy*  
Ingénieur Principal des Travaux de Génie Civil  
N° de l'Ordre des Ingénieurs de la Vallée du N'Gou : 0235  
Commune de Ma'an de la Vallée